

DWS Fixed Maturity

2 Boulevard Konrad Adenauer
1115 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 180.758
(le « Fonds »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Pour le Fonds et ses compartiments, les modifications suivantes entreront en vigueur le 25 avril 2025 (la « date d'entrée en vigueur ») :

I. Amendements à la Partie Générale du Prospectus de vente

1. Paragraphe « Exceptions aux plafonds d'investissement »
Le paragraphe sur les « Exceptions aux limites d'investissement » sera complété pour préciser qu'un compartiment nouvellement autorisé peut s'écarter des limites d'investissement spécifiées pendant une période de six mois, à condition que cet écart soit conforme à la réglementation applicable et/ou à la pratique réglementaire.
2. Paragraphe « Contrats de nominee »
Les contrats de nominee ne seront plus conclus, la section correspondante relative à la conclusion de contrats de nominee avec des établissements de crédit, des professionnels luxembourgeois du Secteur Financier (Professionals of the Financial Sector, « PFS ») et / ou des entités comparables sera supprimée du Prospectus de vente.
3. Paragraphe « Calcul de la valeur liquidative par action »
Le paragraphe sera révisé pour améliorer la clarté et assurer une formulation plus précise, améliorant ainsi la compréhension globale et l'alignement avec le message visé. Cette révision vise à garantir que les informations sont présentées de manière claire, concise et sans ambiguïté, facilitant une meilleure compréhension pour toutes les parties prenantes concernées.
4. Paragraphe « Frais et services reçus »
Le paragraphe concernant les « Frais et services reçus » sera mis à jour. Cet ajustement est effectué pour faciliter une meilleure compréhension de la répartition des coûts et des structures de paiement pour les investisseurs. Il est à noter que cette mise à jour n'entraînera aucune modification des coûts supportés par les investisseurs.
5. Les paragraphes relatifs aux « Risques de durabilité - Environnemental, social et gouvernance (ESG) » et à la « Prise en compte des risques en matière de développement durable et des principaux impacts négatifs sur les facteurs de développement durable »
Les paragraphes « Risque de durabilité - Environnemental, social et gouvernance (ESG) » et « Prise en compte des risques en matière de développement durable et des principaux impacts négatifs sur les facteurs de développement durable » seront mis à jour. La Partie Spécifique correspondante du Prospectus de vente sera mise à jour en conséquence. Ainsi, la section spéciale correspondante sera mise à jour en conséquence.
6. Paragraphes « Création, clôture et fusion de compartiments ou de classes d'actions »
Le paragraphe sera modifié pour inclure la divulgation distincte des coûts de transaction liés au dénouement du portefeuille. Auparavant, ces coûts étaient inclus dans les frais de liquidation.

La divulgation séparée vise à fournir une répartition des coûts plus précise et à éviter tout malentendu.

II. Amendements à la Partie Spécifique du prospectus de vente

Pour tous les compartiments :

- a. Conformément à la question 6a de l'ESMA 34-43-392, la politique de placement appropriée du prospectus de vente sera complétée par une clause de non-responsabilité spécifique indiquant que les stratégies et / ou restrictions d'investissement d'un fonds cible peuvent s'écarter de la stratégie et des restrictions d'investissement du compartiment concerné.

Avis supplémentaire :

Les actionnaires sont encouragés à demander le Prospectus de vente mis à jour et les Documents d'Informations Clés pertinents, disponibles à la Date d'Effet. Le Prospectus de vente mis à jour et le document d'informations clés ainsi que les rapports annuels et semestriels et autres documents de vente sont disponibles auprès de la société de gestion et auprès des agents payeurs désignés mentionnés dans le prospectus de vente, le cas échéant. Ces documents sont également disponibles sur www.dws.com/fundinformation.

Les actionnaires qui n'accepteraient pas les modifications mentionnées ci-après pourront racheter leurs actions sans frais dans le mois suivant cette publication auprès des bureaux de la Société de Gestion et auprès des agents payeurs désignés dans le Prospectus de vente, le cas échéant.

Luxembourg, mars 2025

DWS Fixed Maturity